ART. 29 N° 160

## ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

| Commission   |  |
|--------------|--|
| Gouvernement |  |

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 160

présenté par

M. Viala, M. Reiss, M. Nury, M. Bony, M. Saddier, M. Abad, Mme Anthoine, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Beauvais, Mme Louwagie, M. Dive, M. Perrut, M. Descoeur, M. Thiériot, M. Kamardine, M. Brun, M. Le Fur et M. Aubert

-----

## **ARTICLE 29**

Supprimer l'alinéa 7.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa risque de menacer le maillage territorial des véhicules sanitaires par une dérégulation massive ne profitant qu'aux grands groupes exerçant dans ce domaine au détriment des petites entreprises qui risquent de fermer face à cette concurrence. Le maintien de cette disposition menace de nombreux emplois et de nombreuses TPE/PME, acteurs du dynamise de nombreux territoires et apportant une aide majeure aux personnes en difficultés.